

La soutenance de mémoire de Master en sciences sociales

- *pilier migration et citoyenneté* –
de

Léa Flückiger

La nouvelle procédure 24h. Comment les avantages avancés par le SEM se
matérialisent-ils dans la procédure d'asile?

aura lieu le

Mardi 24 juin 2025 à 10h, Salle 2.310 (Breguet 2, 2^e étage)

Directeur de mémoire : Prof. Gianni D'Amato

Expert : M. Didier Ruedin

Résumé :

Ce mémoire propose une analyse de la mise en œuvre concrète de la procédure d'asile dite « 24h » introduite en mars 2024 par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) en Suisse. Cette procédure, ultra-accélérée et spécifiquement appliquée aux requérants originaires des pays du Maghreb, soulève d'importants enjeux en matière de respect des droits fondamentaux, d'équité procédurale et de discrimination potentielle.

A travers un travail de terrain effectué au sein d'un Centre fédéral d'asile en collaboration avec une protection juridique, ce mémoire cherche à mettre en exergue les effets concrets de cette procédure tant sur les requérants d'asile que sur les professionnels du droit impliqués. La question de recherche se base sur la fiche d'information publiée par le SEM qui met en exergue les avantages présumés liés à cette procédure, ce qui permet de mener à une compréhension des mécanismes propres à son instauration. Ce travail met en lumière les tensions entre efficacité administrative et garanties procédurales au cœur du dispositif d'asile contemporain helvétique. Il interroge également la manière dont la temporalité ainsi que les catégories administratives sont mobilisées comme outils de gestion et de tri des migrants, parfois au détriment de la protection individuelle que le droit d'asile est censé garantir.

